

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15ème
Nom de site		Numéro	T00800
Adresse du site	49-53, rue de la Convention	Hauteur	R+10 (33.11m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 4G/5G (2100MHz et 3500MHz)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	28/08/2026
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	02/09/2026
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	28/10/2026

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'un site antenneur pour contribuer à la couverture de votre quartier en 4G,5G.		
Détail du projet	Installation de 3 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 1800MHz, 2600MHz (4G) et 2100MHz (5G) et de 3 antennes à faisceau orientable pour la fréquence 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 330°, 60° et 210°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	4G/5G (2100): 330° < 4V/m - 60° < 5V/m - 210° < 4V/m 5G (3500): 330° < 3V/m - 60° < 4V/m - 210° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	33.46m (330°), 32.76m (60°) et 33.16m (210°) pour les antennes à faisceau fixe 34.11m (330°), 33.41m (60°) et 33.81m (210°) pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes fixées sur 3 mâts
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable
		☐
		Défavorable
		☐
		Ne se prononce pas
		☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en % pour la 4G
1/ Centre de santé La Châtaigneraie	48 Rue de la Convention	R+6	Non	35m	<1	<1



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G (2100MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 49-53 RUE DE LA CONVENTION 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 330°	Azimet 60°	Azimet 210°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	28.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimet 60°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 49-53 RUE DE LA CONVENTION 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 330°	Azimet 60°	Azimet 210°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	28.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimet 60°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

existant :

projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 330° :



Azimut 60° :



Azimut 210° :

